

MINISTÈRE PUBLIC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent

Suite mortelle de la noyade aux Jeunes-Rives

La victime de l'accident de noyade aux Jeunes-Rives à Neuchâtel, survenu le 7 juillet dernier est décédée.

Le jeune homme âgé de 28 ans et qui avait été victime de l'accident de noyade survenu aux Jeunes-Rives à Neuchâtel le 7 juillet 2023, n'a pas survécu. Il est décédé à l'hôpital le 11 juillet 2023.

Les démarches pour joindre la famille de la victime domiciliée en Tunisie ont pris un certain temps, raison pour laquelle le décès n'a pas été immédiatement communiqué.

Ce décès porte à deux le nombre de victimes par noyade dans les eaux neuchâteloises du lac de Neuchâtel pour l'année 2023, et trois si l'on comptabilise l'accident de plongée survenu à Saint-Aubin-Sauges. La police neuchâteloise rappelle les règles de prudence pour les activités lacustres et invite les usagers du lac à se référer aux précieux conseils de la Société Suisse de Sauvetage [SSS.ch](https://www.sss.ch)

Il est également rappelé que si des témoins constatent qu'une ou des personnes se trouvent en difficulté sur le lac, il est impératif de prévenir sans délai les secours par les numéros d'urgence 117, 118, ou 112.

Contact :

Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch, tél. 032 889 90 00

Neuchâtel, le 21 juillet 2023